

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 MARS 2010

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, BURY Denis, GUIGNERET Franck, HEINIS Isabelle MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André.

Excusés : NICOD Patrick, GUYOT Philippe,

Absent :

Date de convocation : 12 Mars 2010

Secrétaire de séance : MAIGROT Alain

1. Budget 2010

- Compte administratif

Après une présentation du compte administratif, le Maire se retire pour laisser le Conseil débattre et voter ce dernier. Les comptes administratifs de la Commune, du service de l'eau et assainissement et celui du CCAS sont approuvés.

- Budget

Monsieur le Maire présente les différents points des budgets primitifs pour 2010 (Commune, eau assainissement et CCAS). Le Conseil adopte à l'unanimité les budgets primitifs pour 2009.

- Taux d'imposition

Sur proposition du maire, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2010.

2. Urbanisme

- Point sur les dossiers

Dossier Vidal : le conseil décide de faire intervenir un géomètre afin de déterminer les limites du parking qui jouxte la parcelle de Monsieur Vidal.

Dossier Cartier : le Maire et Monsieur Saillard en charge de l'urbanisme ont rencontré Maître Remond l'avocat qui représente la commune dans cette affaire qui suit son cour.

Dossier Converset : le Maire et Monsieur Saillard ont une nouvelle fois été convoqués à la gendarmerie de Domblans. Maître Begin a envoyé le mémoire de la commune.

- Commission urbanisme élargie

Sur proposition du maire qui souhaite associer les habitants à la réflexion sur les questions d'urbanisme, le conseil décide de tenter la mise en place d'une « commission urbanisme élargie ». Les habitants qui le souhaitent pourraient en faire partie et apporter leur contribution à cette démarche participative. L'animation en serait confiée à André Saillard.

3. Voirie

Les communautés de communes du Premier Plateau et des Coteaux de la Haute Seille proposent aux communes de signer une convention de groupement de commande pour l'entretien de la voirie. Le conseil donne son accord et nomme Philippe Guyot comme suppléant de Monsieur le Maire pour représenter la commune au sein de ce groupement.

4. Proposition d'achat d'un alambic

Le conseil est d'accord pour acquérir un alambic. Mais avant de prendre la décision, un petit groupe de personnes concernées se réunira afin de décider quel type d'alambic sera acheté.

5. SIDEC

- adhésion à l'IDG :

Le conseil donne son accord pour renouveler l'adhésion de la commune au service mutualisé d'informatique de gestion (IDG). Le SIDEC a donc en charge la maintenance du matériel informatique et des logiciels de la commune.

- financement du changement du transformateur et de l'enfouissement de la ligne EDF:

Le conseil approuve le nouveau plan de financement du changement du transformateur qui inclut la participation de la DIREN. Grâce aux nombreuses participations de l'Etat, du SIDEC et du Conseil Général et à la récupération de la TVA, il reste à la charge de la commune la somme de 1171.25€.

6. Proposition de création d'un poste d'emploi aidé

Monsieur le Maire propose de reprendre une personne en contrat aidé pour compléter le poste d'Antoine Grandvaux aux vues de tous les travaux qui sont à réaliser dans la commune. Le conseil donne son accord et autorise le Maire à procéder au recrutement.

7. Point sur le chantier ERDF et sur l'eau

Les travaux de rénovation du réseau d'eau avancent bien. Vu les économies réalisées durant le chantier, le maire propose de profiter de l'entreprise sur place pour changer les conduites dans la rue de la Bargine en direction de la rue Saint Jean ainsi que dans la rue des Carabins. Le maire prendra contact avec l'agence de l'eau pour savoir si ces travaux pourront être intégrés au projet initial dans la demande de subvention.

Questions diverses

- éclairage public : certaines lampes de rue sont en panne et la question est posée de savoir si l'on ne profiterait pas de l'occasion pour changer le système d'éclairage. En changeant les platines actuelles avec des ampoules « lumière jaune » toutes aussi lumineuses, une économie de 40% pourrait être réalisée sur la consommation d'électricité de la commune. Le conseil est d'accord pour étudier cette proposition et autorise le maire à solliciter des devis.

- un courrier va être envoyé aux propriétaires des voitures qui stationnent depuis plusieurs semaines, le long de la départementale.

- l'idée de construire un hangar à la sortie du village est relancée. Il serait mis à la disposition des habitants pour stocker le matériel agricole. Accord est donné pour étudier ce dossier.

- Il a été constaté la détérioration du chemin qui conduit à la cabane de chasse où a été effectuée une coupe de bois. Depuis plusieurs semaines, le maire ne cesse de rappeler au représentant de l'ONF le manque de sérieux de l'entreprise en charge de ce chantier. Il regrette d'autant que le travail prévu pour la réalisation d'une plateforme en ce lieu est compromis en raison du bois stocké à l'emplacement même prévu pour cette réalisation. Il regrette cette situation et demandera qu'au moment du versement de la caution, l'on prenne en compte cet état de fait qui lui échappe.